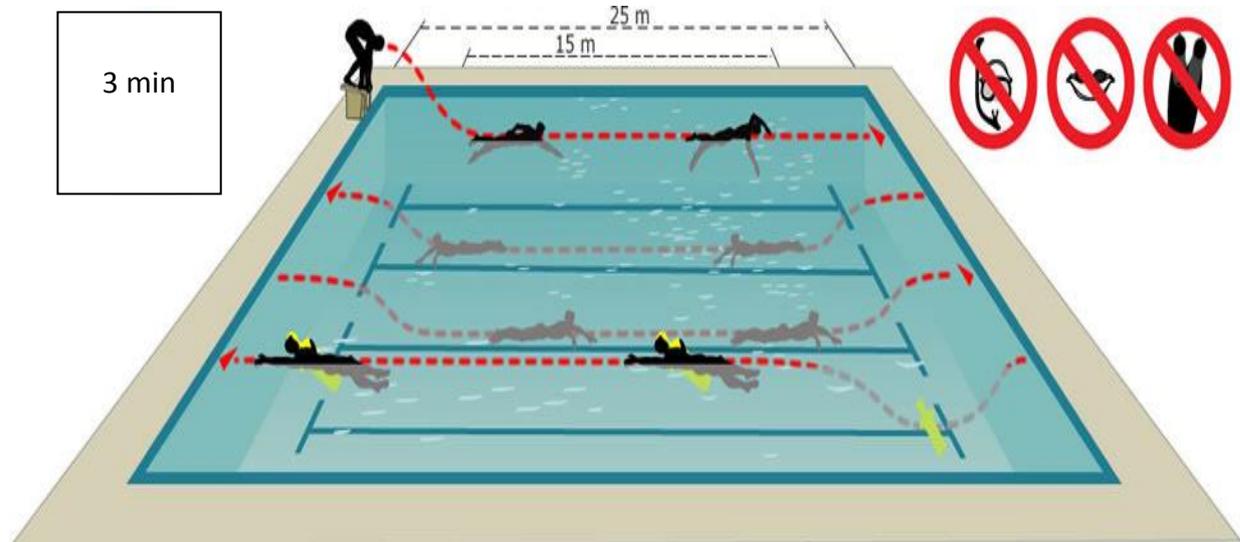


Annexe : Présentation des épreuves du recyclage BNSSA.

- Le parcours de sauvetage sur 100 m

Parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 mètres, en bassin de natation, comprenant :



- Un départ du bord du bassin ou d'un plot de départ, suivi de 25 mètres nage libre en surface ;
- Deux parcours de 25 mètres, comprenant chacun 15 mètres en immersion complète sur un trajet défini (matérialisé au fond et sur les bords), sans que le candidat ne prenne appui ;
- Une plongée dite en canard, suivie de la recherche d'un mannequin qui repose entre 1,80 mètre et 3,70 mètres de profondeur ;
- Un remorquage du mannequin en surface sur 25 mètres, visage hors de l'eau.

- L'assistance à personne en difficulté.



Prévention



Surveillance



Intervention

Sauvetage d'une personne qui simule une situation de détresse se situant à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord ;

- La victime saisit le sauveteur de face ; après s'être dégagé de la situation, le sauveteur transporte la victime vers le bord en sécurité ; pendant le parcours le sauveteur rassure la victime.
- Le sauveteur sort la victime de l'eau sans utiliser les échelles ou tout autre moyen matériel.
- Après avoir sécurisé la victime, le candidat effectue une vérification des fonctions vitales et ensuite, il explique succinctement sa démarche.
- Le candidat effectue l'épreuve en short et tee-shirt. Le port d'une combinaison, lunettes de piscine, masque, pince nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé.